



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

cimenterie

Question au Gouvernement n° 731

Texte de la question

CRISE DE L'INDUSTRIE CIMENTIÈRE

M. le président. La parole est à M. Jean-Marie Sermier, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire. M. Jean-Marie Sermier. Alcatel Lucent, Air France, Texas instruments, Lafarge, Goodyear, Sanofi, Arcelor-Mittal, Technicolor, Arkéma, Pétroplus, Thales, Continental, Fralib, Doux... Chaque jour, monsieur le Premier ministre, des entreprises ferment ou délocalisent. Chaque jour, notre pays compte mille demandeurs d'emploi supplémentaires. La casse de l'industrie française, c'est maintenant !

Aujourd'hui, l'industrie cimentière est touchée à son tour. La consommation de ciment en France a reculé de 6,7 % en 2012 ; 2013 s'annonce catastrophique. Les ventes de ciment ont chuté de 19 % et la baisse atteint 43 % pour les liants géotechniques.

Les cimentiers français subissent de plein fouet l'effondrement des mises en chantier. À cela s'ajoute une perte dramatique de compétitivité due aux excès de réglementations que vous leur imposez. Tout cela pèse très lourd, à tel point que nous sommes 10 à 20 % plus chers que nos concurrents. Toute exportation est totalement inenvisageable et pis, nous importons de plus en plus.

Le résultat de cette politique désastreuse est que nos cimenteries ferment. Aussi le groupe Holcim, présent dans ma circonscription, va-t-il devoir réduire sa production de 600 000 tonnes sur deux ans. Une usine produisant 300 000 tonnes environ, deux fermetures sont donc programmées : la première à Dannes dans le Pas de Calais ; la seconde n'est pas encore connue, mais les inquiétudes sont grandes, y compris chez les salariés du site de Rochefort-Dole. Personnellement, je ne saurais m'en accommoder.

Monsieur le Premier ministre, il ne suffit plus de claronner " choc de simplification ". Comme le disait le Général de Gaulle, " cela n'aboutit à rien, et cela ne signifie rien ". Dès lors, monsieur le Premier ministre, pouvez-vous nous préciser les mesures très concrètes que vous comptez prendre pour sauver l'industrie française et notamment nos cimenteries ?

M. le président. La parole est à M. le ministre du redressement productif.

M. Arnaud Montebourg, *ministre du redressement productif*. Monsieur le député, vous avez raison de noter que la France connaît un processus de désindustrialisation qui a commencé il y a longtemps. En dix ans, nous avons perdu 750 000 emplois industriels et les trois dernières années ont vu fermer, selon l'INSEE, 1 087 sites industriels. La nation fait face à une réelle perte de compétitivité.

Or pour la relancer, mieux vaut agir qu'en parler ; c'est pourquoi nous avons proposé, après le rapport de Louis Gallois, le CICE. C'est la première fois qu'un effort aussi considérable (*Protestations sur plusieurs bancs du groupe UMP*) est mené à destination des entreprises, qui peuvent bénéficier d'une baisse d'impôts à hauteur de 6 %, pour un total de 20 milliards d'euros.

S'agissant de l'industrie cimentière, nous devons faire face en outre, comme vous le disiez, monsieur Sermier, à une concurrence déloyale grandissante, d'autant que le prix de l'énergie augmente en Europe, alors qu'il baisse partout dans le monde. Or cette industrie, de même que l'industrie pétrochimique, est une grosse consommatrice d'énergie et peut ainsi être qualifiée d'" *energy-intensive* ".

Notre travail consiste donc, dans le cadre du débat sur la transition énergétique, à trouver des solutions compétitives, pour que nous ne perdions pas toutes nos industries consommatrices d'énergie : l'aluminium, par exemple, ou le ciment et le béton. Savez-vous que nos importations de matières premières pour le ciment

émettent dans l'atmosphère 75 % de CO2 supplémentaires, par rapport à une production nationale ? Pourtant, nous taxons nos industries et nous épargnons, avec les lois européennes, celles des autres. Voilà une erreur à laquelle nous cherchons à remédier sur les plans européen et national. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marie Sermier](#)

Circonscription : Jura (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 731

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Redressement productif

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 avril 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [4 avril 2013](#)